

DARRIGRAND André

Etat civil :

Né le 27 août 1934 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), décédé à Bourg-la-Reine le 3 décembre 2006. **Décédé en 2006**

Famille :

Fils de Raymond Darrigrand, Ebéniste, et de Adèle Lavignotte. Marié à Nicole Larroudé. Un enfant (à la date de 1962).¹ Il s'agirait de Mariette, 7 ans en 1964-65.² Deux enfants : Mariette, Nathalie.³ On trouve une mademoiselle Darrigrand qui professe en 1981 à l'E.N.S.P.T.T. le cours d'expression écrite en collaboration avec M. Brochard.⁴ On trouve une Nathalie Darrigrand responsable depuis juin 1996 (mars 1998) de l'émission de la chaîne de télévision La Cinquième "Net plus ultra".⁵

Position :

Ancien Président de la Poste, Président d'honneur de La Poste. Inspecteur Général des P.T.T.

Formation :

Collège moderne d'Orthez. B.E.P.C. Ecole nationale professionnelle de Tarbes. Baccalauréat, 1ère partie technique, 2è partie Mathématiques et Techniques. Faculté de Droit de Paris. Licencié en Droit (ancien régime en 3 certificats option droit public et droit social)⁶. E.N.S.P.T.T. 1962-1965 (major promotion 1962⁷). Major promotion sortie cursus E.N.A. et E.N.S.P.T.T. et général.⁸

Service militaire :

1er novembre 1957 (Aviation) (28 mois consécutifs). Sergent réserve.⁹

Carrière :

-1953 :

On trouve en août 1953 un M. Darrigrand employé par la Chambre de Commerce de Paris au service du Courrier commercial, service postal de substitution engagé par la C.C.I.P. à la suite des grèves des P.T.T. de 1953.¹⁰

¹ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion E.N.A. 1962 fiche renseignement.

² Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/1, dossier correspondance 1964.

³ Who's who, 1990-1991, p. 1051. [BNF]

⁴ A.N., archives de l'E.N.S.P.T.T., 950497, carton 1, Note de R. Fort (dir. des études de l'E.N.S.P.T.T.) aux élèves de la promotion 1980-83.

⁵ Yves Eudes, "Net plus ultra : marier spectacle et pédagogie", Le Monde, télévision radio multimédia, 16 mars 1998, p. 10.

⁶ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion E.N.A. 1962 fiche renseignement.

⁷ Messages, n°265, février 1978, p. 17. [BNF]

⁸ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion E.N.A. 1962 fiche renseignement.

⁹ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion E.N.A. 1962 fiche renseignement.

¹⁰ Il a alors accompli 80 heures de travail normales et 12 heures supplémentaires. Note dactylographiée, "Liste du personnel ayant participé au service du courrier commercial", s.d. [août 1953], archives de la CCIP, IV-3. 10 (5).

26 octobre 1953 : Entré dans l'administration en 1953 (26 octobre 1953)¹¹ contrôleur des Installations Electro mécaniques (IEM) des P.T.T.-Lignes à Grande Distance (LSGD).

-1955 :

26 août 1955 : Inspecteur des P.T.T.-Commutation téléphonique.¹²

-1965 :

1er octobre 1965 : *Administrateur des P.T.T. de 2ème classe*¹³ *détaché de la Direction Générale des Télécommunications (date début détachement 1. 10. 1965*¹⁴) *au Centre national d'étude des télécommunications (C.N.E.T.) (1965-1970).* Au moment où Darrigrand arrive au C.N.E.T., ce dernier organisme est souvent utilisé par les P.T.T. pour la “ (...) négociation de séries de prix avec les constructeurs. ” pour la fixation des prix des marchés de matériel de télécommunications avec les entreprises. “ Ils [les P.T.T.] se sont appuyés parfois sur des études estimatives ou des contrôles effectués par le C.N.E.T. et ont assez généralement posé le principe qu'un matériel nouveau offrant des performances supérieures ne doit être accepté que s'il coûte moins cher que le matériel de type ancien utilisé jusque là. Mais l'efficacité d'une telle politique dépend en définitive de la valeur des études sur le montant et la structure des prix proposés par les fournisseurs. Jusqu'à la création récente d'un service spécialisé, la responsabilité en incombait aux techniciens du C.N.E.T. chargés d'assurer, concurremment avec leur activité de recherche, le contrôle physique et économique du matériel. ”

-1969 :

Janvier 1969 : Administrateur de 1ère classe.¹⁵

-1970 :

Appelé en 1970 à diriger le cabinet de M. Cotten (directeur des affaires commerciales et internationales) à la Direction générale des télécommunications (1970).

-1971 :

*Tout en conservant cette fonction au C.N.E.T., nommé conseiller technique du directeur général des télécommunications M. Libois (1971).[*¹⁶*]*

-1973 :

Décembre 1973 : Détaché auprès de la compagnie France câbles et radio (F.C.R.) (décembre 1973) pour mettre en place une filiale spécialisée dans la commercialisation des terminaux et

¹¹ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion E.N.A. 1962 fiche renseignement.

¹² A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 6, promotion E.N.A. 1962 fiche renseignement.

¹³ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 22. [BHPT : PC 00463].

¹⁴ A.N., F90 21139, dossier 6 “ gestion des administrateurs en fonction à l'extérieur par leur direction de rattachement ”, Administrateurs exerçant leurs fonctions hors des services centraux à la date du 16 février 1969.

¹⁵ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1973, p. 27. [BHPT : PC 00463].

¹⁶ Louis-Joseph LIBOIS : X 1941, E.N.S.T. 1945, C. Légion d'honneur O. Ordre du Mérite, Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, directeur général honoraire des Télécommunications, président d'honneur de la Fondation Louis Leprince-Ringuet. Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, Annuaire 1999 E.N.S.T. et E.N.S.T. Bretagne, Paris, AIST éditeur, 1999, p. B 144. [ENST]

services nouveaux de télécommunications, l'entreprise générale de télécommunications (E.G.T.¹⁷) dont il est nommé Directeur général en 1974.¹⁸

-1977 :

Réintégré dans l'administration des P.T.T. (1977), administrateur hors classe chargé de la direction opérationnelle des télécommunications d'Albi (directeur régional).

-1978 :

4 octobre 1978 : Conseiller technique le 4 octobre 1978 (arrêté n°3207 du 28 septembre 1978, J.O. du 4 octobre 1978¹⁹) (chargé des questions de personnes et des affaires sociales) au cabinet du secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications (Norbert Ségard).

-1979 :

Inspecteur général à la direction générale des télécommunications, adjoint au directeur et chargé du service commercial à la direction des affaires commerciales et télématiques (1979).

19 janvier 1979 : Placé en position de Détachement dans un emploi d'Administrateur hors classe des Postes et Télécommunications, pour une période de deux ans (arrêté interministériel n°179 du 19 janvier 1979 à compter du 2 janvier 1978).²⁰

29 novembre 1979 : Désigné en tant que Conseiller Technique au Cabinet du Secrétaire d'Etat, (en même temps que entre autres Grasset, Pascaud, Simon, Delmas, Babin, Roulet, Daucet, Legouet) comme Commissaire du Gouvernement pour assister le Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications (N. Segard) pendant les débats sur le projet de loi finances pour 1980 (Budget annexe des Postes et Télécommunications).²¹

-1980 :

2 janvier 1980 : promu inspecteur général des P.T.T.²², Administration Centrale, Direction des Affaires communes, CEGED.²³

¹⁷ La plus ancienne réalisation de F.C.R. concerne la pose d'un câble coaxial entre Marseille et Tel-aviv (Israël) mis en service le 13 novembre 1968. Pour réaliser cette opération F.C.R. avait envisagé de passer par le truchement d'une filiale afin d'éviter des difficultés ultérieures dans les pays arabes. Avec divers constructeurs français de matériel de télécommunications F.C.R. avait donc créé une société "Entreprise Générale de Télécommunications" (E.G.T.) dont elle possède 77% du capital (13. 000 F). En fait, à la demande expresse du gouvernement israélien, c'est avec la Compagnie elle-même qu'a été créée une société de droit israélien "International Télécommunication Company Ltd" (INTELCO) dont le capital (6.000 livres israéliennes) est détenu à raison de 40% par "France Câbles et Radio" et de 60% par le Gouvernement d'Israël. , Commission de vérification des comptes de entreprises publiques, section des transports et communications, Rapport particulier sur les comptes et la gestion de la Compagnie française de câbles sous-marins et de radio "France Câbles et Radio" pour les exercices 1967, 1968 et 1969, s.l., s.e., mars 1971, p. 3. [SAEF]

¹⁸ Messages, n°265, février 1978, p. 17. [BNF]

¹⁹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1978, "Saumon", cab, 1063 cab 21, p. 165. [CHP]

²⁰ Copie de l'arrêté n°179 du 19 janvier 1979, article 1er, dossier personnel de Jean Schmit, A.N., C.A.C., 970105/45.

²¹ Copie du décret, 29 novembre 1979, archives des P et T, archives F. Aron, Chemise cartonnée beige "Budget annexe des Postes et Télécommunications. Projet de loi de Finances pour 1980", A.N., C.A.C. 19850370/2 (F90 bis 6656).

²² Encyclopédie périodique. Economique, Politique & Administrative, Postes et Télécommunications, "L'administration française, les ministères", Biographies, Paris, Société Générale de Presse, 20 décembre 1985

-1982 :

15 janvier 1982 : A la demande de l'Association des Elèves et Anciens Elèves de l'E.N.S.P.T.T., se déroule une rencontre avec la fédération CGT-P.T.T. Les représentants de l'Association des anciens élèves sont : MM. Saint-Gilles, Darrigrand, Raguenaud. Sont abordés les thèmes suivants : 1) Le rôle du service public des P.T.T. et ses structures; 2) Les questions relatives aux personnels; 3) Le projet de décret sur les C.A.P.²⁴

Mai 1982 : *Président du conseil d'administration de l'Entreprise Générale de Télécommunications (E.G.T.) filiale des P.T.T. par l'intermédiaire de France Câbles et Radio (mai 1982-juin 1985). Remplacé à son poste de Chef du service des affaires commerciales et Télématiques (DACT) de la Direction Générale des Télécommunications (DGT).*²⁵

Septembre 1982 : Annonce en tant que PDG de E.G.T. le développement de la télécopie pour l'année 1983 avec un objectif d'avoir "une gamme couvrant l'ensemble des besoins". Aux côtés des S 360 (Sécre), on offrira des Tegefax (Thomfax 2000), commandés en 10 000 exemplaires dont une première tranche de 5000. On complétera la gamme par des appareils du groupe 3 en choisissant entre Thomfax 3000 et Alcatel 5231 (ou 5232). Pour appliquer cette politique, E.G.T. mettra en place une véritable force de vente spéciale "télécopie".²⁶

-1983 :

9 novembre 1983 : Bien qu'arrivant avec un léger retard, le bilan (peu volumineux mais élégant) de l'activité de l'Entreprise Générale des Télécommunications (E.G.T.) permet à A. Darrigrand de répreciser les caractéristiques de cette filiale des P.T.T. (par l'intermédiaire de FCR) : "Notre entreprise, dont l'activité s'inscrit de façon complémentaire dans l'action commerciale de l'Administration présente toutefois l'ensemble des caractéristiques d'une entreprise commerciale en milieu concurrentiel, qu'il s'agisse de la gestion de son personnel, de son financement ou de l'équilibre de ses comptes. Cette double exigence constitue son originalité parfois l'une de ses difficultés, mais lui donne toujours une forte motivation à assurer le meilleur service de sa clientèle". Quant aux résultats de 1982, l'E.G.T. a affiché un chiffre d'affaire de 26756 MF (en progression de 21%) se répartissant globalement en quatre secteurs : répondeurs (127, 59 MF; +9%), Eurosignal (78,97 MF; +55%), radiotéléphone (33MF; +33%), et télécopie (23,57 MF; +1%). Pour 1983, M. Darrigrand prévoit encore mieux : un chiffre d'affaires de 350 MF dont 150 MF pour les répondeurs, 93 MF pour Eurosignal, 55MF pour les radiotéléphones et 45MF pour la télécopie. D'une façon générale, cette année sera caractérisée pour l'E.G.T. par un fort développement de la télécopie Tégéfax et par la reprise (en fin d'année) des raccordements radiotéléphone.²⁷

²³ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1990, rubrique 2 non paginé. [BHPT : PC 00463]

²⁴ L'écho des carrières UFC-CGT, n°10, janvier 1982 [?], p. 4-5, archives CGT-P.T.T., carton P23.

²⁵ La lettre de l'Industrie Informatique et des marchés associés, n°1224, 12 mai 1982, Archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

²⁶ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1334, 29 septembre 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

²⁷ INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1528, 9 novembre 1983, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

-1985 :

7 juin 1985 : *Directeur du personnel et des affaires sociales (D.I.P.A.S.) à l'administration centrale des P.T.T. (7 juin 1985-1986). Il aurait été " chargé de sa transformation [de la D.I.P.A.S.] en DAC, qui fit perdre à cette dernière, attributions et autorité. "*²⁸

-1986 :

3 janvier 1986 : *Directeur des affaires communes (DAC) au ministère des P.T.T. (3 janvier 1986²⁹-novembre 1988³⁰).*³¹ A créé en 1986 la fonction de Directeur des Affaires communes.³² La DAC a été créée par décret n°86-129 du 28 janvier 1986 (*J.O.* du 29 janvier 1986; arrêté d'application n°635 du 5 mars 1986); elle (art. 1) " exerce sa compétence en matière de personnel, d'action sociale, de budget, de comptabilité, de documentation générale, d'organisation et de fonctionnement des centres et ateliers d'entretien des matériels de transport automobile (...) ". Art. 2 : " Les attributions de la direction des affaires communes dans le secteur du personnel sont les suivantes : a. Politique de personnel : La direction des affaires communes impulse et coordonne la réflexion globale relative à la définition de la politique de personnel; (...) ".³³

-1987 :

Mars 1987 : Rencontre (déjeuner) entre R. Malgoire, A. Darrigrand, L. Boulet d'une part, et G. Delage (alors Directeur Général de La Poste) d'autre part, pour lui présenter un projet de création d'un Institut postal.³⁴ : qui débouche sur la création de l'IREPP.

-1988 :

Novembre 1988 : *Président directeur général de Sofipost (novembre 1988-1991³⁵).*

Juillet 1988 : *Président du Groupe de synthèse institutionnel pour la mise en place de la réforme des PTE.*³⁶

-1989 :

10 février 1989 : auditionné en tant que représentant de Sofipost dans le cadre du rapport préliminaire du Débat Public. Historique des filiales. Avant 1985 : 1-Somepost : fournisseurs, matériels spécifiques. Sofrepost : promotion internationale. Novembre 1985 : 2-SFMI Chronopost en concurrence avec Jet Services, Sernam, Calberson. DHL, Federal Express, TNT : integrators possédant leur propre flotte. TAT retenu parce qu'Air France et Air Inter n'ont pas accroché au projet. Octobre 1986 : 3-Somepost SA devenu holding en octobre 1987. Octobre 1987 : 4-Securipost : filiales " métiers traditionnels ". GMF : capitaux mais aussi idée

²⁸ " Le beau linge des filiales ", *Bulletin des inspecteurs*, n°9, décembre 1989, p. 5, archives C.G.T.-P.T.T..

²⁹ *La Documentation permanente*, Paris, Société générale de Presse, 1996.

³⁰ *La Documentation permanente*, Paris, Société générale de Presse, 1996.

³¹ Direction des affaires communes créée le 29 janvier 1986 en même temps que la Direction générale de la stratégie dirigée par J.-C. Hirel (voir ce nom). La Direction des Affaires Communes regroupe l'ancienne direction du personnel et des affaires sociales et celle du budget et de la comptabilité. Dépêche A.F.P., 29 janvier 1986, A.F.P. 291744 Jan 86.

³² *Le Monde*, 19 novembre 1988, p. 15.

³³ *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1986, t. 2, " Saumon ", Cab, 90 cab 3, p. 45. *Bulletin Officiel des P.T.T.*, 1986, Cab, 91 Cab 4, p. 51.

³⁴ Lettre de R. Malgoire à G. Ramau, retraçant succinctement l'histoire de l'IREPP, 27 janvier 1994, archives des P.T.T., archives de l'IREPP, A.N., C.A.C., 19980493/8.

³⁵ *La Documentation permanente*, Paris, Société générale de Presse, 1996.

³⁶ *Annuaire 1992 des Postes et Télécommunications*, Paris, ICI, 1992, p. 28.

commune (traitement du fichier), utiliser les données des tournées des facteurs : postcontact ciblé. Participations croisées Poste/GMF/TAT. 5-Sofipost : utiliser les supports physiques de la Poste comme supports publicitaires. Problème de la publicité groupée France Télécom/Poste. Publicité sur les véhicules plus tard (expérience des bureaux d'abord). Socopost : "mort-née" mais en devenir. Front syndical uni. Filiale apparaît en plus ou en creux sur le service public : interventions en amont, rôle de France-Acheminement pour se substituer à Socopost. Prestations de courrier complètes pour les entreprises (téléimpression, courrier électronique pas encore rentable, donc encore dans le giron de la Maison-mère). A terme Somepost (problème de la taille du réseau pour son exploitation commerciale). Problème du mitage des activités de la Poste cf. La Redoute et son 48h chrono là où c'est rentable pour elle; trafic déficitaire pour la Poste : problème de la rentabilité de tarification là où il n'y a plus de monopole (décret Arago 1848) (...).³⁷

-1990 :

3 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Cousquer, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur l'Innovation, la simplification des procédures, le programme de travail de l'Inspection Générale, le bilan du congrès de l'U.P.U.³⁸

10 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Cousquer, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt, Capelle..), Examen des simulations financières, commentaires sur l'évolution du budget de communication 1990, affectation des administrateurs de la promotion 1987/1990, examen u tableau de bord, questions concernant l'Ile-de-France : programme d'action de la qualité de service de l'acheminement, mise en place de fichiers régionaux de clientèle SF dans les bureaux d'IDF; Le Plan d'Epargne Populaire, réunion DGT/DGP.³⁹

17 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction Générale (avec entre autres Cousquer, Vieilledent, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur le Point d'étape sur le programme " Approfondir et améliorer le dialogue social ", étude sur les flux de communication technique entre la Direction Générale et les établissements, affectation des administrateurs de la promotion 1987-1990, déflation des services centraux, examen du calendrier de travail.⁴⁰

14 décembre 1990 : *Membre du Conseil d'Administration de France Télécom par décret en date du 14 décembre 1990.*⁴¹

Juillet 1990 : *Président (juillet 1990⁴²) du Groupe de synthèse institutionnel pour la mise en place de la réforme des Postes et Télécommunications.*⁴³ " En juillet 1990, il est parallèlement chargé de présider le groupe de synthèse institutionnel (GSI), notamment pour l'élaboration des cahiers des charges et des statuts des exploitants publics. (...) André

³⁷ Compte rendu de l'audition de M. Darrigrand, 10 février 1989, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 910752/4.

³⁸ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 3 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

³⁹ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 10 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁴⁰ Compte rendu synthétique du conseil de Direction Générale du 17 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

⁴¹ France Telecom. *Revue française des télécommunications*, décembre 1990.

⁴² *La Documentation permanente*, Paris, Société générale de Presse, 1996.

⁴³ *Références La Poste*, novembre-décembre 1993-janvier 1994, p. 5.

Darrigrand sera le seul administrateur présent aux conseils d'administration des deux exploitants. ”⁴⁴

21 décembre 1990 : Sièges à la réunion du Comité Technique Paritaire Ministériel en tant qu'expert de la GSI (en même temps que Grynberg (DGP), Montambault (DGP), Leon, Lefebvre (DGP), Waxweiler (DGP), Vieilledent (DGP), Zabern (DGP), Mme. Bargain, Vial (cabinet), Vial (cabinet), Brochier (cabinet), Salon (Inspect. Gén.), Couture (DSP), Brigout (DRG), Rande (DGT), Sirot (DGT), Bresson (DGT), Thevenin (DGT)).⁴⁵

-1991 : *Chef de l'inspection générale au ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace puis au ministère de l'Industrie des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur (1991-1993).*

-1993 :

*Président du conseil d'administration du 15 décembre 1993 (prise de fonction le 21 décembre en remplacement d'Yves Cousquer)- (renouvelé le 21 décembre 1995⁴⁶) au 17 décembre 1996 (remplacé par Claude Bourmaud) puis président d'honneur de la Poste.*⁴⁷

Assure divers séances du cours de Marketing à l'E.N.S.P.T.T. promotion 1978-1981 : Environnement et politique générale (avec M. Souchard), études de marché "Eurosignal".⁴⁸

-1994 :

Depuis 1994 : Vice-président du Conseil supérieur des messageries de presse (C.S.M.P.).⁴⁹

Depuis 1994 : Administrateur de l'Institut Géographique National (I.G.N.).⁵⁰

-1995 :

A la date et à partir de 1995 : Président du Musée de La Poste.⁵¹

Activités associatives, politiques, syndicales :

-1972 :

Professeur de Télécommunications aux élèves de 3ème année de l'E.N.S.P.T.T. 4 août 1972.⁵²

⁴⁴ Messages des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, n°401, janvier 1991, p. 21.

⁴⁵ Plan de table du Comité Technique Paritaire ministériel du 21 décembre 1990, dossier 10 "CTP ministériel du 21 décembre 1990", archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/1.

⁴⁶ La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

⁴⁷ "Le départ d'André Darrigrand, (.) ne constitue qu'une demi surprise. (.) Il ne pouvait statutairement pas achever son mandat d'administrateur renouvelé en fin 1995 pour cinq ans. Mais son implication dans le dossier de la directive européenne ainsi que le récent lancement d'une campagne de communication interne laissait penser qu'il souhaitait négocier le prochain contrat de plan (1998-2000). François Fillon, ministre de tutelle (ministre délégué à la Poste, aux télécommunications et à l'espace) en a décidé autrement et a confié cette tâche à Claude Bourmaud et Claude Viet, deux hommes qui ont été membres du cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications, dans le gouvernement d'Edouard Balladur en 1993., Frédéric Lemaître, « Claude Bourmaud nommé président de La Poste », Le Monde, 17 décembre 1996, p. 34.

⁴⁸ A.N., 950497, carton 26, E.N.S.P.T.T., enseignement management promotion 1978-1981.

⁴⁹ La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

⁵⁰ La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

⁵¹ Bottin administratif, 1995, p. 706.

-1982 :

30 septembre-2 octobre 1982 : participe au colloque organisé à Ronce-les-Bains (Charente maritime) par l'Association des élève et ancien élèves de l'ENSPTT (sur le thème " Vers la concertation PTT-usagers "). Il anime à ce moment là la table ronde consacrée à " la concertation " à laquelle participent entre autres J. Daucet, F. Aron, J. Michaudet (trois thèmes débattus : -Comment définir la concertation; -Quel est l'intérêt véritable de la concertation; -Selon quelles modalités peut-on l'organiser, la mettre en oeuvre?)⁵³

-1985 :

Membre du Conseil supérieur de la fonction publique. (1985-1988).

Président de la commission centrale de l'hygiène et de la sécurité du conseil supérieur de la fonction publique (depuis 1985).⁵⁴

-1990 :

Novembre 1990 : A la date de novembre 1990 sociétaire et membre à titre consultatif de l'Assemblée générale de l'I.R.E.P.⁵⁵

-1999 :

Président de la fondation La Poste pour l'écrit, de Philex France 99 (Comité exécutif).

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d'Honneur (décret du 13 juillet 1983 *J.O.* du 14 juillet 1983).⁵⁶
Officier Légion d'honneur, C. Ordre du Mérite⁵⁷

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1965 :

"l'O.N.U. et ses problèmes".⁵⁸

-1970 :

Livre : La passation des marchés de l'Etat , Paris, Armand Colin, 1970, 96 p.

-1972 :

Conférencier au cours Télécommunications de l'E.N.S.P.T.T. du 7 décembre 1972 au 12 mars 1973, assure les séances introductives des 7 et 14 décembre 1972, la préparation au stage Télécom avec M. Betoux.⁵⁹

-1973 :

⁵² A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossiers statistiques, Liste au 4 août 1972.

⁵³ Communiquer, n° spécial XXe journées d'études, 1983, archives de la Poste, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19850604/2 (F90 bis 6964).

⁵⁴ Encyclopédie périodique. Economique, Politique & Administrative, Postes et Télécommunications, " L'administration française, les ministères ", Biographies, Paris, Société Générale de Presse, 20 décembre 1985.

⁵⁵ Dossier dactylographié de R. Malgoire sur " quel avenir pour l'IREPP? ", 20 novembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

⁵⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1983, t. 2, " Saumon ", Cab., 224, cab. 6, p. 1. [CHP]

⁵⁷ Who's who in France 1998-1999, 30ème édition, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1998, p. 530.

⁵⁸ Cahiers d'études et d'information. Courrier-Revue trimestrielle, n°47, 1er trimestre 1965.

⁵⁹ Planning cours télécommunications E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/24.

Fait partie du cours Télécommunications de l'E.N.S.P.T.T. du 12 mars au 7 avril 1973, assure avec M. Betoux la séance de préparation au stage Télécom 15 mars 1973 et la visite du centre de préparation des annuaires à Montrouge 20 mars 1973.⁶⁰

-1989 :

Mars 1989 : Rédige un article sur “ Une politique de filiales de La Poste ” dans le n°3 du Bulletin de l'I.R.E.P.P., mars 1989.⁶¹

Juin 1989 : Entretien (avec Limat, Hély) : “ Services courrier : harmoniser pour gagner ”, Messages, n°385, juin 1989, p. 31 et *sq.* (“ EMS est le seul réseau capable, au plan européen et mondial, de relever le défi lancé par les grands opérateurs privés d'origine américaine [DHL, UPS] et australienne [TNT] ”, “ La création de IPC SA répond à une nécessité. Il faut en effet, désormais, dépasser les préoccupations françaises. Nos concurrents approchent déjà l'Europe comme un marché unique. Tous sont en train soit de s'implanter, soit d'acquérir des entreprises de transport dans d'autres pays d'Europe sans attendre 1993. Les Postes européennes ne peuvent être fortes que si elle sont unies ”; “ On ne se rend pas assez compte que les monopoles juridiques ne tiennent pas devant la compétition économique. Il est donc important, dans le cadre européen, de jouer la carte de la coopération ”).⁶²

-1990 :

Rédige un article sur “ SOGEPOSTE ” (La création de SOGEPOSTE, Les recommandations de la COB relatives à la déontologie des gestions sous mandat, Une nouvelle manifestation du partenariat entre La Poste et la Caisse des Dépôts et Consignations, Les Missions de SOGEPOSTE, L'organisation de SOGEPOSTE, Les relations de SOGEPOSTE avec ses partenaires : La Poste et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), La Poste est le promoteur des produits, La CDC assure les fonctions d'intermédiaire financier et de dépositaire, Les produits de La Poste gérés par SOGEPOSTE, L'activité de SOGEPOSTE) dans le n°6 du Bulletin de l'I.R.E.P.P. , juillet 1990.⁶³

-1994 :

Rédige l'éditorial du Cahier de l'I.R.E.P.P. , n°15, avril 1994, consacré à “ Les postes à l'horizon d'une génération ” édité à la suite de l'organisation du congrès international de Strasbourg (5 au 7 octobre 1993) sur le thème “ 1993-2025, les postes à l'horizon d'une génération ”, congrès présidé par Louis Boulet.⁶⁴

-1995 :

Rédige l'éditorial (“ Les Postes et les entrepreneurs postaux ” : Qui sont concernés?; Les intégrateurs internationaux; les sociétés distributrices d'objets non adressés; les entreprises de vente par correspondance et certains éditeurs de presse; d'autres entrepreneurs postaux participent en amont, au plus près des expéditeurs et des annonceurs, à la conception et à la constitution des trafics postaux; les postes et les entreprises postales mises sur l'avenir de leurs métiers de fond de transporteurs de la communication écrite) Cahiers de l'I.R.E.P.P. n°17, avril 1995 consacrés à “ Les postes et les entrepreneurs postaux ”.⁶⁵

-1996 :

⁶⁰ Planning cours télécommunications E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/24.

⁶¹ Bulletin de l'I.R.E.P.P., n°3, mars 1989, p. 105. [CHP]

⁶² “ Services Courrier : harmoniser pour gagner ”, Messages, n°385, juin 1989, p. 31 et *sq.* , archives de la Poste, A.N., C.A.C., 960442/1.

⁶³ Bulletin de l'I.R.E.P.P. n°6, juillet 1990, p. 56. [CHP]

⁶⁴ Les Cahiers de l'I.R.E.P.P., n°15, avril 1994. [CHP]

⁶⁵ Les Cahiers de l'IREPP, n°17, avril 1995, p. 9. [CHP]

Livre : André Darrigrand, Sylvie Pellissier, La poste : enjeux et perspectives, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 127 p. (collection “ Que sais-je? ”).

Juin 1996 : Rédige une partie de l’éditorial des *Cahiers de l’I.R.E.P.P.* de juin 1996, “ L’économie postale ” (Application des sciences économiques au secteur postal public et privé, ce que cela représente en chiffres, intérêt pour le dossier postal européen).⁶⁶

-1997 :

Livre (deuxième édition) : André Darrigrand, Sylvie Pellissier, La Poste : enjeux et perspectives, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 127 p. (collection “ Que sais-je? ”).

⁶⁶ André Darrigrand, “ L’économie postale ”, Les Cahiers de l’I.R.E.P.P., n° consacré à : “ Le secteur économique postal en Europe ”, n° 18, juin 1996, p. 11. [CHP]